

**15 & 16 OCTOBRE 2025**  
**FACULTÉ DE DROIT - NANTES - AMPHI F**

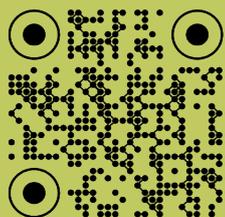
# La transition écologique des territoires menacés par la montée des eaux

## Droit et usages du droit



Copyrights - Varoc - « Subir e Descer » - 2022

ADN/ST/11/2



**Informations et programme**  
**Scanner le Qrcode**

**Inscription gratuite mais obligatoire sur le site**  
**de l'évènement**

[dcs.univ-nantes.fr](https://dcs.univ-nantes.fr)

## PRÉSENTATION

Le « droit du littoral », qui regroupe toute une série de disciplines et d'instruments juridiques divers, doit aujourd'hui répondre à un contexte aussi singulier qu'inédit. Alors que l'attractivité du littoral n'a jamais été aussi forte et que ce territoire subit une pression foncière jamais égalée, la tempête Xynthia, comme l'effondrement inéluctable de l'immeuble le « Signal » ont révélé la vulnérabilité des populations et des biens vis-à-vis des risques de submersion marine et d'érosion côtière.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec la loi « Climat et résilience » le législateur ait cherché à appréhender cet horizon nouveau et à produire des règles spécifiques qui visent à ce que des mesures d'adaptation à la montée de la mer soient mises en œuvre dans les communes les plus vulnérables. Aussi, la loi ainsi que la soft law issue des stratégies de gestion du trait de côte paraissent-elles désormais dessiner un autre avenir, une autre réalité, une autre ligne de conduite en incitant les communes et les intercommunalités concernées à mettre en place un autre mode de gestion de la bande côtière. Inspirée de l'idéologie de la « transition écologique », cette nouvelle politique ne vise plus à protéger « coûte que coûte » les populations face à l'avancée de la mer mais, au contraire, à « transiter », c'est-à-dire à anticiper la relocalisation des activités humaines plutôt que de fixer le trait de côte.

Le colloque que DCS et l'Institut Robert Badinter ont pris l'initiative d'organiser à Nantes avec le soutien de l'OR2C et du GRIDAUH a pour objet de mettre en relief cette nouvelle donne, de déterminer la fidélité ou l'infidélité de la norme à son idée-mère dès lors que le Texte paraît ici moins incorporer une « transition dogmatique » qu'une « transition souple ». Il s'agira également de montrer que si ce changement de cap est annoncé et officialisé par la soft law fixée dans les stratégies, dont il conviendra de déterminer l'intérêt et le « taux de positivité », la « transition » dont s'agit s'incarne aussi dans les instruments institués par la loi « Climat et résilience » – planification urbaine, PPA littoraux, droit de préemption... – ceux-ci visant plus à faciliter les politiques de recomposition spatiale qu'à favoriser les ouvrages de défense.

Enfin, le colloque de Nantes a pour ambition de relever un autre défi tout aussi important, auquel sont aujourd'hui confrontés tous ceux qui s'intéressent aux conséquences du réchauffement climatique, celui de savoir ce que cette configuration juridique « va donner ». À partir d'analyses croisées avec les géographes et à partir de retours d'expérience concernant l'élaboration des stratégies locales de gestion du trait de côte, la délimitation des zones exposées à l'élévation du niveau marin et la confection des projets de recomposition spatiale, il s'agira de prendre la mesure de la validité sociale de cette configuration juridique singulière, de sa capacité à produire, ou non, tel ou tel effet attendu. Cette manifestation scientifique sera également l'occasion de mettre en exergue que la règle de droit a vocation à se surajouter à une réalité qu'elle ne modifie pas fondamentalement, mais sur laquelle elle agit.

PROGRAMME  
Mercredi 15 octobre 2025 - Matinée

**L'INTEGRATION DE L'IDEOLOGIE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LE DROIT**

8h30 Accueil des participants

9h00 *Mot de bienvenue*

**Frédéric ALLAIRE**, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques, Nantes Université, Professeur de droit public

9h10 *Présentation du programme « Justice et écologie » animé par l'Institut Robert Badinter, Études et recherches sur le droit et la justice*

**Valérie SAGANT**, Directrice de l'Institut Robert Badinter, Études et recherches sur le droit et la justice

**LES STRATÉGIES DE GESTION DU RECUL DU TRAIT DE CÔTE**

Sous la présidence d'**Agathe VAN LANG**, Professeure de droit public, Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

**La stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte**

9h30 *La nouvelle stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte*

**Simon VIDAL**, Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt de la mer, Chef de bureau, ELM2 Gestion des espaces maritimes et littoraux – Direction de l'eau et de la biodiversité/Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

9h55 *Le rôle clef des services déconcentrés de l'État dans la diffusion et l'application de la stratégie nationale*

**Sarah LAHMADI**, Responsable de la division risques naturels, hydrauliques et sous-sol, Adjointe au chef du service risques naturels et technologiques – DREAL Pays de la Loire

10h20 Débat

10h40 Pause

**Les stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte. Retours d'expérience**

10h55 *Une stratégie « nouvelle génération » pour Biscarrosse*

**Vincent BAWEDIN**, Responsable Gestion Côtière, Adaptation aux risques littoraux – Communauté de communes des Grands Lacs

11h25 *Le projet de Stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte (SLGIT) « Pornic agglo »*

**Claude CAUDAL**, Maire de Préfailles, Vice-Président de « Pornic agglo »

11h55 Débat

**Les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité de territoires**

12h10 *Le rôle clef du SRADDET Région Bretagne*

**Olivier LOZACHMEUR**, Chargé de mission gestion intégrée des zones côtières (GIZC) à la Région Bretagne

12h30 Débat

12h45 Pause déjeuner

PROGRAMME  
Mercredi 15 octobre 2025 - Après-midi

UN « NOUVEAU » MODE DE GOUVERNEMENT ?

Gouvernance

Sous la présidence d'**Antoinette HASTINGS**, professeure de droit public,  
Faculté de droit et des sciences politiques, Nantes Université

- 14h00 *Recomposition des rapports entre État et collectivités locales*  
**Mathieu DOAT**, Professeur de droit public à l'Université de Perpignan
- 14h20 *Retour d'expérience – Élaboration de la stratégie locale de Cap Atlantique et Saint-Nazaire agglomération – Intérêt et originalité des COPIL*  
**Chloé TRAN DUC MINH**, Directrice d'études, Département des Transitions Territoriales, Groupe Projets de Territoire et Aménagement – CEREMA Pays de la Loire
- 14h45 Débat

Normativité

Sous la présidence de **Rafael ENCINAS DE MUÑAGORRI**, Professeur de droit privé,  
Faculté de droit et des sciences politiques, Nantes Université

- 15h00 *La force normative des Stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte*  
**Marie CRESPI-DE CONINCK**, Maître de conférences en droit public, Faculté de droit et des sciences politiques, Nantes Université
- 15h20 *L'évaluation de l'application des normes régissant la gestion du trait de côte*  
**Luc HERITIER**, Président de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire
- 15h45 Débat
- 16h00 Pause
- 16h10 *Le contrôle juridictionnel des stratégies de gestion intégrée du trait de côte*  
**Alexis FRANK**, Premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Nantes
- 16h35 *Le contentieux de la stratégie régionale Occitanie*  
**Clément CRESPI**, Avocat au barreau de Montpellier – Cabinet d'avocats Gil-Fourrier-Cros-Crespy, Montpellier
- 17h00 Débat
- 17h15 Fin de la première journée

PROGRAMME  
Jeudi 16 octobre 2025 - Matinée

LES INSTRUMENTS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE  
DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE A L'URBANISME CONTRACTUEL

8h30 Accueil des participants

9h00 *Propos introductifs. L'adhésion des territoires au décret listant les communes vulnérables à l'érosion côtière. Un « passage obligé »*

[Jean-François STRUILLOU](#), Directeur de recherche au CNRS – Droit et changement social, Nantes Université

MAÎTRISER LES REGLES D'UTILISATION DES SOLS

Sous la présidence de [François PRIET](#), Professeur émérite, Université d'Orléans

La délimitation dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) des zones exposées au recul du trait de côte

9h15 *État du droit*

[Nicolas HUTEN](#), Maître de conférences en droit public, Faculté de droit et des sciences politiques, Nantes Université

9h35 *Les incertitudes liées à la délimitation des zones exposées au recul du trait de côte*

[Marc ROBIN](#), Professeur de géographie à Nantes Université – Directeur de l'Observatoire régional des risques côtiers en pays de la Loire (OR2C)

10h15 *Retour d'expérience – Délimitation des zones à risques en Vendée et identification des enjeux exposés – Présentation de l'étude réalisée par l'OR2C à la demande de l'Établissement public foncier (EPF) de Vendée*

[Maxime LECRIVAIN](#), Ingénieur d'études, Observatoire régional des risques côtiers (OR2C), Nantes Université

10h45 Débat

11h05 Pause

Les règles d'utilisation des sols spécifiques aux zones exposées au recul du trait de côte

11h15 *Faut-il interdire les constructions dans les zones exposées aux risques ?*

[Bruno DEPRESLE](#), Inspecteur général, coordonnateur du séminaire Logement et cohésion sociale Inspection générale de l'environnement et du développement durable – Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

11h40 *Les autorisations d'urbanisme à titre non pérenne régies par la loi « Climat et résilience »*

[Soazic MARIE](#), Maître de conférences en droit public, Université Paris Créteil – Directrice adjointe du GRIDAUH

12h00 Débat

12h20 Pause déjeuner

# PROGRAMME

## Jeudi 16 octobre 2025 - Après-midi

### RECOMPOSER LES TERRITOIRES

Sous la présidence d'**Olivier DALMASSO**, Maire de Saint-Vincent-sur-Jard

#### Les projets partenariaux d'aménagement littoraux

14h00 *Le recours à l'urbanisme contractuel*  
**Jean-François STRUILLLOU**, Directeur de recherche au CNRS - Droit et changement social, Nantes Université

14h20 *Le retour de l'urbanisme dérogatoire – Les dérogations à la loi littoral prévues par les projets partenariaux d'aménagement littoraux*  
**Gweltaz EVEILLARD**, Professeur de droit public, Faculté de droit et de science politique de Rennes

14h40 Débat

#### Retours d'expérience - Quid de la Gouvernance, du contenu et du financement ?

15h00 *Les projets partenariaux d'aménagement (PPA) « délocalisation » – Le projet de PPA « Biscarosse »*  
**Clément INFANTI**, Directeur du Pôle technique, Ville de Biscarosse

15h25 *Les projets partenariaux d'aménagement (PPA) « recomposition » – Le projet de PPA « Frontignan »*  
**Yvon IZIQUEL**, Responsable de projet transition écologique – Sète Agglopolôle Méditerranée

15h50 Débat

16h10 *Propos conclusifs – Socialisation du risque et risques littoraux*  
**Hélène REY-VALETTE**, Maître de conférences, Université de Montpellier

### CONTACTS & INSCRIPTIONS

INSCRIPTION SUR  
[transitioneco25.sciencesconf.org](https://transitioneco25.sciencesconf.org)

#### CONTACT LOGISTIQUE

Mme Cindy MARTIN  
Nantes Université - CNRS  
[dcs.colloques@univ-nantes.fr](mailto:dcs.colloques@univ-nantes.fr)  
Aucune inscription par mail, merci

Retrouver toutes les informations  
et le formulaire d'inscription sur le site  
Inscription gratuite mais obligatoire  
Buffet payant (22 € par repas)